

Moniteurs de sport

37^e promotion

Observatoire de la formation



MARS 2022

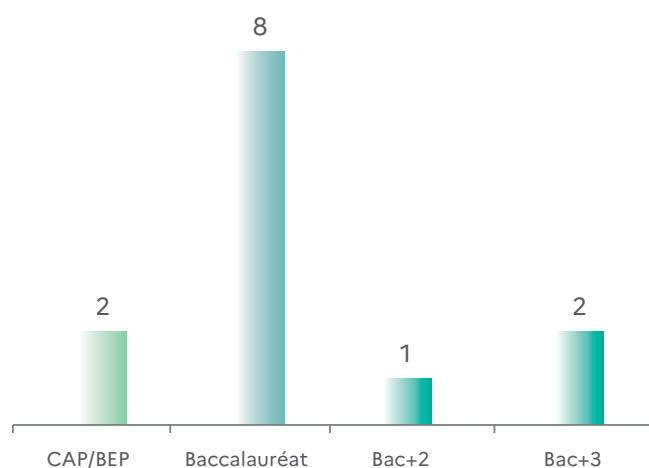
À RETENIR

- > La 37^e promotion de moniteurs de sports pénitentiaires (MSP) compte 15 stagiaires, entrés en formation le 21 février 2022 pour une durée de 5 mois.
- > 12 hommes et 3 femmes
- > Âge moyen : 35 ans
- > 6 agents avaient déjà des fonctions de MSP avant le début de leur formation.
- > Leur première motivation est de combiner la fonction sportive à celle de surveillant.

Profil socio-démographique

15 agents ont intégré la 37^e promotion de moniteurs de sport le 21 février 2022. Cette promotion, majoritairement masculine (12 hommes et 3 femmes) est âgée de 35 ans en moyenne. Les agents en couple sont majoritaires : 8 sont concernés, contre 5 célibataires¹. Par ailleurs, 8 agents sont parents.

Graphique 1 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs²



Parmi les 15 agents suivant la formation de moniteur de sport, 11 sont titulaires du baccalauréat : 8 possèdent uniquement ce diplôme, une personne est diplômée d'un Bac+2 et 2 d'un Bac+3. Les domaines d'études mentionnés par les répondants concernent les sciences économiques (3 personnes), le sport (2) ou encore, l'agriculture, la santé/le social et les sciences littéraires, tous cités par une personne.

¹ Deux personnes n'ont pas répondu à la question concernant la situation matrimoniale.

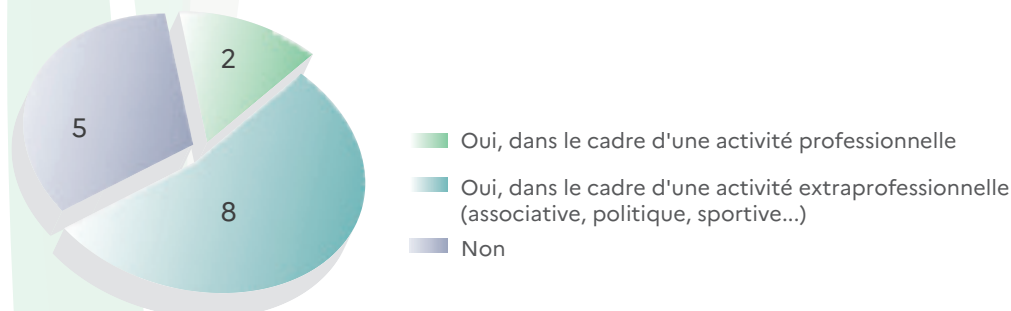
² Deux personnes n'ont pas répondu à la question du diplôme.

Profil professionnel

En moyenne, les stagiaires ont 9,8 années d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, avec des expériences qui s'échelonnent de 4 à 25 ans. Ils ont exercé dans 2 établissements en moyenne.

Par ailleurs, avant de passer la sélection de moniteur de sport, 6 agents sur les 15 répondants avaient déjà des fonctions de MSP, depuis 2 ans en moyenne. Parmi eux, 3 personnes intervenaient à temps complet, 2 à temps partiel, 2 pour secondier le moniteur de sport de l'établissement et une personne remplaçait le moniteur de sport en cas d'absence.

Graphique 2 : Expériences d'encadrement – Effectifs³

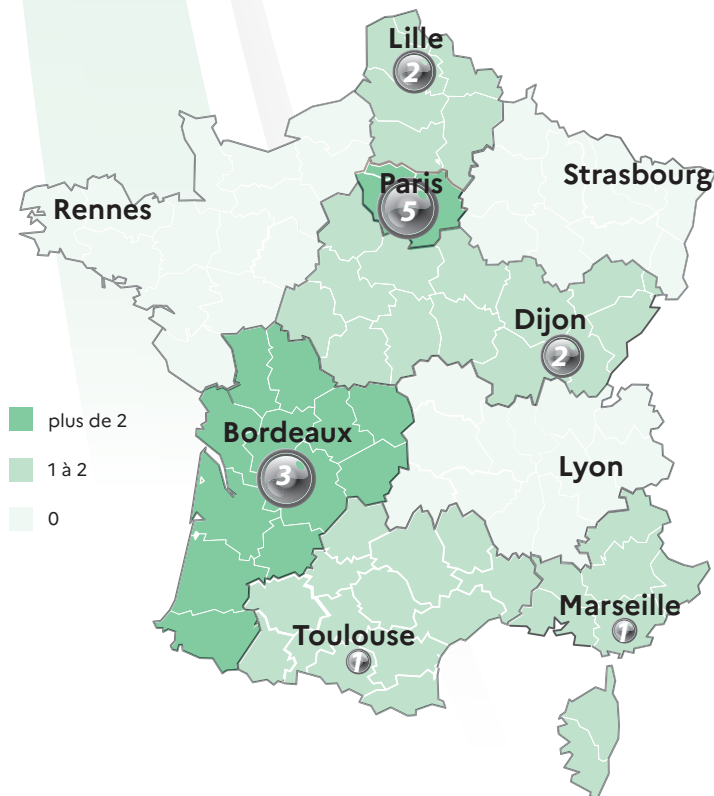


La plupart des agents ont déjà eu une expérience d'encadrement dans le passé (seuls 5 ne sont pas concernés). Deux ont mentionné avoir vécu cette expérience dans le cadre d'une activité professionnelle et 8 au cours d'une activité extraprofessionnelle.

Les contextes sont variés : concernant les activités extraprofessionnelles, les plus nombreuses sont celles d'entraîneur sportif

(5 personnes), l'animation sportive au sein d'associations (4) et l'encadrement de mineurs (2). Une personne était encadrant sportif pour les pompiers volontaires.

Graphique 3 : Direction interrégionale du dernier établissement – Effectifs



La première DISP de provenance des agents est celle de Paris : 5 agents exerçaient dans cette DISP avant de rejoindre la formation. Suivent celles de Bordeaux (3 personnes), de Dijon et Lille (2 agents chacune). Enfin, Marseille et Toulouse sont mentionnées par une personne chacune et un agent vient de la MOM. Par ailleurs, 7 agents ne sont pas satisfaits de leur lieu d'affectation. En outre, 10 stagiaires envisagent de demander une mutation lors de la prochaine CAP.

Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer*



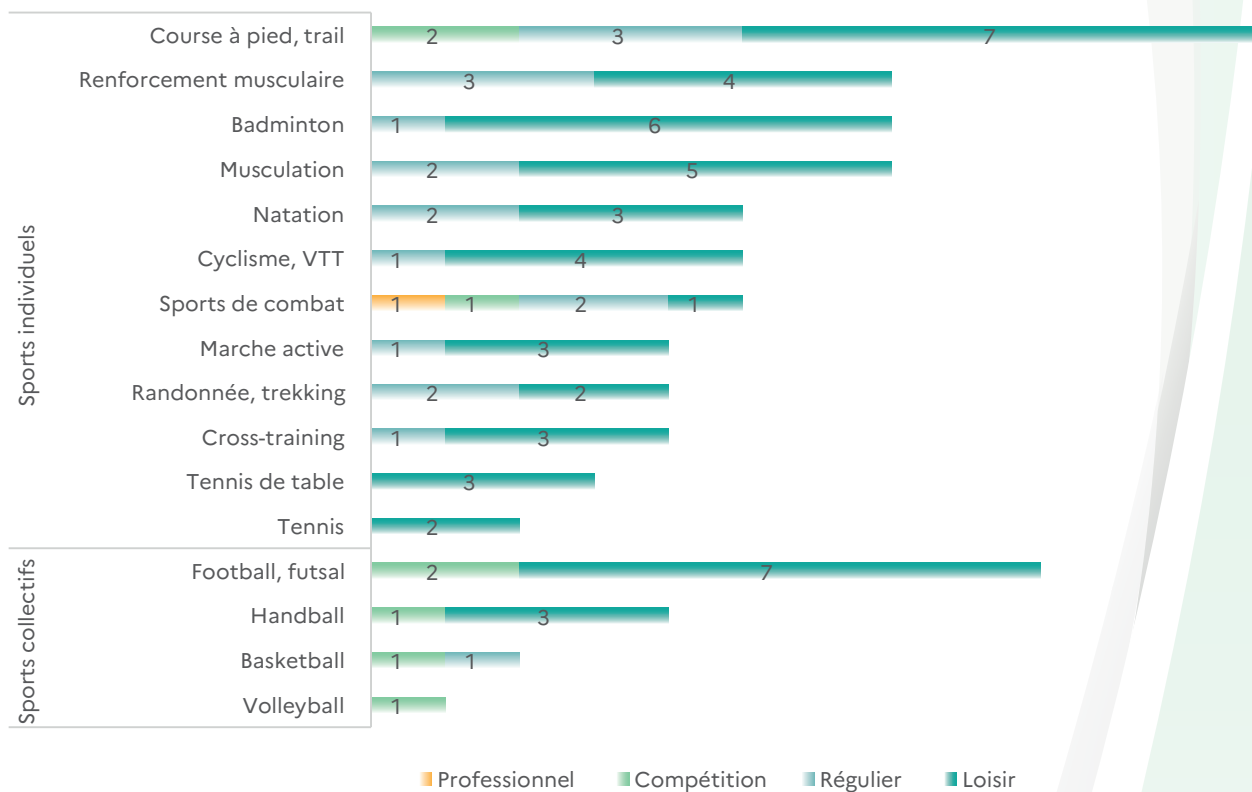
* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-mer.

³ Une personne n'a pas répondu à cette question.

Profil sportif

Deux stagiaires ont déclaré posséder un diplôme sportif. Une personne a un diplôme Jeunesse et Sports et une autre est diplômée de STAPS.

Graphique 4 : Disciplines sportives pratiquées – Citations

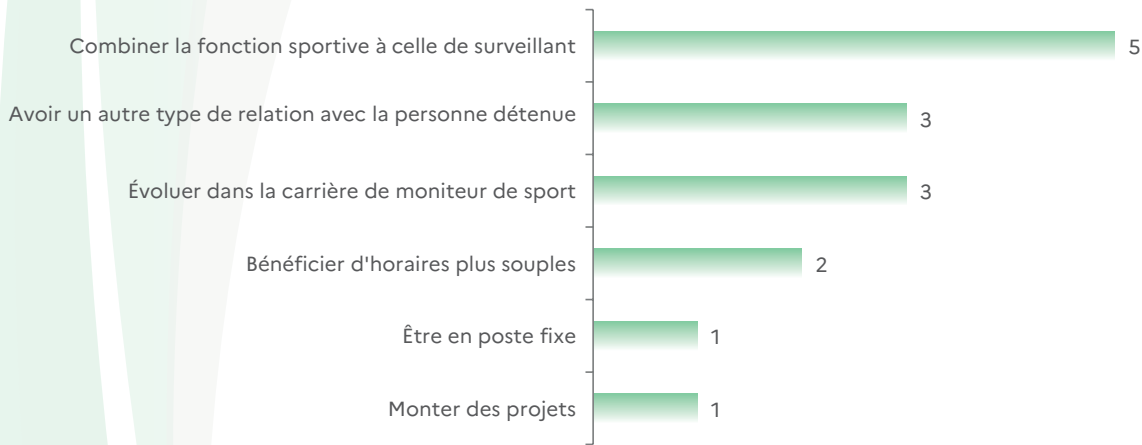


Les disciplines sportives pratiquées par les stagiaires sont majoritairement individuelles. La plus citée est la course à pied / trail (12 mentions). Avec 7 citations au total chacun, le renforcement musculaire, le badminton et la musculation ont été mentionnés majoritairement en pratique de loisir.

Un stagiaire pratique les sports de combat à un niveau professionnel.

Parmi les sports collectifs, le football et le futsal sont les premiers cités avec 9 personnes concernées, principalement en loisir.

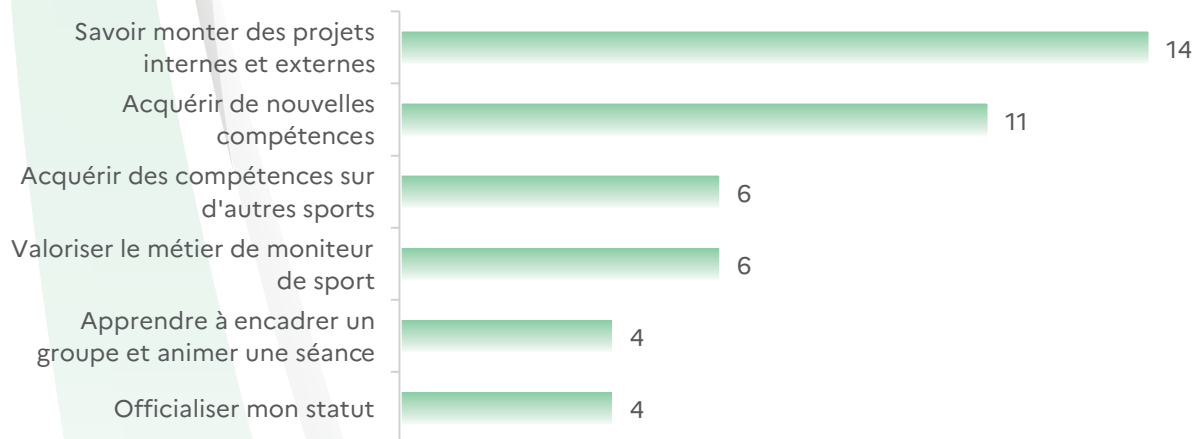
Graphique 5 : Première motivation à exercer les fonctions de moniteur de sport - Effectifs



Parmi les motivations des futurs moniteurs de sport, le souhait de combiner la fonction sportive à celle de surveillant arrive en tête avec 5 citations. Les agents mentionnent ensuite le fait d'avoir un autre type de relation avec la personne détenue (3) et le souhait d'évoluer dans la carrière de moni-

teur de sport (3 également). Enfin, être en poste fixe et monter des projets ont tous deux été cités par une personne. Par ailleurs, 5 stagiaires ont l'intention de passer d'autres examens/concours au cours de leur année de formation : tous veulent tenter le concours de premier surveillant.

Graphique 6 : Attentes envers la formation (deux réponses possibles) - Citations



Les futurs moniteurs de sport attendent avant tout de leur formation de savoir monter des projets internes et externes (14 mentions). Non loin derrière, 11 personnes souhaitent acquérir de nouvelles compétences.

Puis, à nombre de citations égales, l'acquisition de compétences sur d'autres sports et la valorisation du métier de moniteur de sport constituent les attentes de 6 agents.

Pour finir, les stagiaires attendent d'apprendre à encadrer un groupe (4) et animer une séance et d'officialiser leur statut (4 également).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

MARS 2022